23 Septembre (Facebook) *: je confirme les courses de CHATENAY -MALABRY en cross car mr minotte de l'essonne ne veut pas mettre mes courses sur son site non officiel de ec morsang de la fsgt donc 18 octobre seul course au calendrier car igny a annulé*
25 octobre chatenay en doublette avec le cne
11 novembre chatenay en doublette avec juvisy
apres ca vive le vélo

L'**élaboration du calendrier**, en CRAV s'est, essentiellement, faite au cours de mois de Mai et Juin (cf PV CRAV des 11 Mai et 9 Juin). La modification des dates prises par les Deux Jours de Collégien et la Ouest-Yvelines a provoqué d'importants déplacements.
L'an passé, la date du 11 Novembre n'avait pas été prise par le VC Châtenay-Malabry et le VC Villejust avait organisé à domicile ce jour-là.
Dans un premier temps, le VCV s'est donc, tout à fait logiquement, réinscrit à cette date puis, prenant l'organisation des championnats d'Ile de France, l'a libérée au profit de la course de Bièvres (une première fois déplacée pour laisser sa date traditionnelle aux deux Jours de Collégien) alors que Viry-Châtillon n'avait pas encore trouvé de date.
Bièvres devant une nouvelle fois changer de date, c'est Viry qui l'a remplacée, entrant, effectivement, en concurrence avec Châtenay qui avait, entre temps,souhaité retrouver sa date d'organisation originelle.
Le 20 Juillet, le VCCM a fait savoir son désir d'organiser un deuxième cyclo-cross, le 25 Octobre. Puis il a bouché le trou laissé par l'abandon de l'organisation prévue à Palaiseau, le 18 Octobre

En ce qui concerne les **annonces des trois organisations du VCCM**, elles nous sont parvenues le 18 Septembre, pour publication dans Bi-Cycle et sur les sites.
Or, pour ces trois annonces, **trois points étaient non conformes** (dont les conditions d'admission des non-FSGT et le tarif de leurs engagements). Les 21 et 23 Septembre, des échanges par mail ont eu lieu à ce sujet, avec le responsable des annonces dans sa commission qui l'a contacté. En l'absence de réponse de sa part, les trois annonces ont été ré-envoyées le 25 Septembre, modifiées pour les rendre conformes à nos règlements (avec parties modifiées surlignées, pour validation). Toujours sa réponse, c'est par décision du CRAV du 1er Octobre que ces projets d'annonces modifiées ont été validés. Le lendemain (2 Octobre), elles étaient mises sur notre site…malgré le courriel envoyé par Gilles Ptak à JP Minotte, le 23 Septembre à 11h 36 :
« Bonjour, Je passe directemment par toi
Je te demande de ne plus mettre mes courses annonces et résultats sur ton site car tu veux pas mettre les annonces qui te gene comme ton site n'est pas un site officiel merci de respecter ma demande je serai licencié jusqu'a 15 novembre apres je et tu fera bon comme il te plaira et de meme pour moi .....gilles ptak »
Sans commentaires…

12 Octobre : mail envoyé à « destinataires inconnus » via sa Commission *:*
Je viens vers vous pour vous dire le mécontentement de moi meme et certainement d 'autres
Donc ma décision est prise et merci de la faire parvenir au CRAV
Je conteste la liste de dérogation mis en place et n'en tiendrai pas compte a mes courses tous les garçons de cette liste seront pris en 3e catégorie a chatenay et essayé d'en faire de même a vos courses
voir un garçon faire 2e a une américaine en 1e catégorie et faire 28 sur 130 au cne 2014 avec la ffc comment est-ce possible???
un autre champion de france sur piste master, 10e a son organisation club sur 30 en 1e catégorie ect ect etc pour finir combien de ses gars sont classé 3e catégorie régional ffc
et 2e en fsgt route ils n'ont rien a faire en 4 fsgt cyclo-cross
et un garcon faire 3e en 4 a st genevieve dernière course certes mais a les points pk derogation
ect ect ect
A L'AVENIR JE VOUS DEMANDE DE FAIRE ATTENTION A TOUTE PROPOSITION VITE FAIT EN CRAV PRÉSENTÉ PAR CERTAINES PERSONNES DE L'ESSONNE QUI NE DEFENDE QUE LEURS INTÉRETS

« Je conteste la liste de dérogation mis en place et n'en tiendrai pas compte a mes courses » *:*
lorsque Gilles Ptak parle de liste de dérogation, il évoque non pas des dérogations (il n'y en a pas, en cyclo-cross, hormis le classement en « 4 » de neuf coureurs UFOLEP ou FFC connus et de modeste niveau) mais l'application d'un des dix-sept points de règlement permettant de catégoriser nos coureurs : **article « 3ème catégorie (f) «** [est catégorisé « 4ème catégorie] Tout coureur FSGT classé en « 2ème catégorie Route » sauf si ce coureur a, au cours de la saison précédente, disputé au moins cinq cyclo-cross et n'est pas classé parmi les 80 premiers du classement établi sur ladite saison. »,
C'est en raison de cet article que six coureurs issus des Commissions Essonne/77 Sud et Seine Saint-Denis *(dans l'ordre alphabétique : Alexandre Delort de Bièvres, Franck Lavergne et Eric Lelièvre d'Igny, Laurent Liger de Stains, Philippe Orsattoni de Morsang et Stéphane Ptak de Noisy),* qui n'avaient pas marqué assez de points pour être classés parmi les 80 premiers mais auraient pu être classés en « 3 » du fait de leur catégorie route (2ème caté), ont pu se retrouver en « 4 », ayant disputé au moins cinq courses au cours de l'hiver dernier.
« et un garcon faire 3e en 4 a st genevieve dernière course certes mais a les points pk derogation » :

Celui qui est visé dans le mail de Gilles Ptak est Philippe Orsattoni et ce n'est pas par hasard qu'il a choisi quelqu'un de Morsang. Pourquoi n'a-t-il pas choisi comme exemple Stéphane Ptak qui est exactement dans le même cas de figure. On se le demande…
« un autre champion de france sur piste master » : je pense (mais n'ai pas cherché à vérifier) qu'il fait allusion à Laurent Liger (Stains) car je ne vois que lui comme pistard dans le peloton de cyclo-cross. Mais même remarque que ci-dessus : pas de dérogation. Et, de plus, quel rapport entre la Piste et le cyclo-cross ?
« voir un garçon faire 2e a une américaine en 1e catégorie et faire 28 sur 130 au cne 2014 avec la ffc comment est-ce possible??? » : du grand n'importe quoi, vu que le 28ème du CNE 2014 , c'est Yannick Le Moal (Morsang) qui est en « 2 cyclo-cross » non en « 4 » !!!
A noter que, fidèle à ses habitudes, il ne lance que des affirmations sans noms (en effet, pourquoi n'avoir pas donné les noms ?) : jetez le doute, il en restera toujours quelque chose…
« FAIRE ATTENTION A TOUTE PROPOSITION VITE FAIT EN CRAV PRÉSENTÉ PAR CERTAINES PERSONNES DE L'ESSONNE QUI NE DEFENDE QUE LEURS INTÉRETS » : Idem lorsqu'il fait croire que cet article vient d'être adopté à la va-vite par l'Essonne, pour ne « défendre que ses intérêts » … Cet article date de l'hiver 2009/2010, lorsque nous sommes passés de deux à trois catégories, avec l'ajout d'une « 1ère catégorie B » (l'équivalent de notre 3ème caté actuelle). Difficile d'imaginer que, en proposant cet article (adopté par le CRAV dont Gilles Ptak faisait alors partie !), l'Essonne entendait privilégier, six ans plus tard, Philippe Orsattoni et laurent Liger ! (cf document PDF joint : l'article se trouve en bas de page 2 en c) des « 1ère catégorie B »)

19 Octobre (Facebook) : *« tres belle participation hier a chatenay mais attention il faut pas se voiler la face e-mails circulant dans l'essonne de ne pas venir a mes courses je vais vous dire que je m'en fou completement et quand moi j'avais 35 coursiers j'aurai du faire pareil pas grave minote jp + de 4 semaines pour paraitre ma course le temps de prendre les siens au cne je m'en bat les couilles par contre vivement qu'on se rencontre meme et surement samedi je vais venir voir votre evenement*
et de… plus a quand que quelqu'un vous disent en face ce qu'ils crie haut et fort derriere vous
grille de depart vous vous etes soigné hein minote
et les 3e catégories ffc que font elles en 4 cross voir meme 4 route
la fsgt deviens plus fort que la ffc je me marre et pour finir les filles 3e caté ffc cross vous les mettez ou dans votre club en 4 mais les autres

et faite attention au club de villejust il demande de l'aide quand ils ont besoin de vous dans la merde et vous tire dessus par derriere vous avez la memoire courte sur ceux mrs et mds
il me reste deux courses et apres au revoir »

« minote jp + de 4 semaines pour paraitre ma course le temps de prendre les siens au cne » : voir réponse ci-dessous. Les trois courses du VCCM ont été publiées le 2 Octobre et le retard de parution lui est imputable à son refus de réponse au modèle d'annonce rectifiée qui lui a été proposée. A cette date, le CNE n'avait reçu que deux engagements ! de plus, rien ne nous obligeait à faire paraitre ces courses, surtout après le mail péremptoire du 23 Septembre (cf ci-dessus)

« grille de depart vous vous etes soigné hein minote » : 1- Je fais, certes, pas mal de boulot pour le fonctionnement collectif du CRAV , mais, désolé, ce n'est pas moi qui fais les statistiques 2- Gilles Ptak, qui connait sur le bout des doigts les règlements, n'ignore pas que la grille est calculée, mathématiquement, sur la base de l'addition des places du classement sur l'ensemble de l'année précédente + de celui du cumul des quatre dernières manches du Challenge (donc, actuellement, celle qui vient d'avoir lieu à Draveil et les trois dernières de la saison précédente) et qu'on retire de ce total un nombre de points équivalent aux courses disputées sur les 12 mois (ce nombre change donc à chaque semaine, une course disputée remplaçant celle organisée un an auparavant). Il sait donc qu'il me serait impossible de « bien me soigner » 3- Mais si un doute devait subsister, voici mon calcul, comparé à ceux de celui qui me précède sur la grille (Jacques Guille) et de celui qui est derrière moi (Thierry Vinazza). A noter que ma place de 24,5ème (*) sur l'ensemble de la saison 2014/2015 est dû à la quatrième place prise en « 4 » à Stains.

	Cl. provisoire sur quatre manches Challenge	Classement sur l'ensemble de la saison 2014/2015	Nombre de courses disputées sur 12 mois	Total	Total arrondi
Guille	5	24,5	19	10,5	11
Minotte	8	24,5	21	11,5	12
Vinazza	18	5	10	13	13

(*) En cas d'ex-aequos, c'est la place médiane qui compte

« pour finir les filles 3e caté ffc cross vous les mettez ou dans votre club en 4 mais les autres » : là, la réponse sera rapide mais cette phrase résume parfaitement la stratégie d'intoxication utilisée par Gilles Ptak : à l'ECM, nous n'avons que deux féminines. Une qui n'a pas de licence FFC (Valérie Carlier Serra Tosio) ; l'autre (Philippine Brouze) qui n'en a une que depuis le début de l'été et n'a couru, avec cette licence, que cinq courses !

« et faite attention au club de villejust il demande de l'aide quand ils ont besoin de vous dans la merde et vous tire dessus par derriere vous avez la memoire courte sur ceux mrs et mds » : grand merci pour ce conseil amical ! Mais, franchement, si Gilles Ptak veut créer la zizanie entre nous, il aura bien du mal car, depuis près de vingt ans, nos relations sont plus qu'excellentes, tant en course que sur nos coorganisations : les défunts « Enfer du Sud » et « Ronde de l'Essonne route » et, depuis 2005, Igny, dont c'était, début Octobre, la douzième édition et depuis 2001, le Circuit Nord-Essonne (+ le défuntTVO) au sujet duquel vous pourrez retrouver en rubrique « Nos organisations/CNE 2015 » la Brève concernant la proposition faite pour 2001 par Gérard Caron que nous ne remercierons jamais assez !